

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2635

AVIS PUBLIC est donné que le 20 mai 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2635 intitulé :

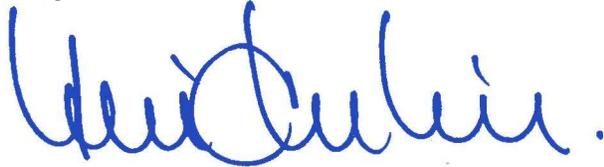
« Règlement modifiant le Règlement de lotissement n° 2223 dans le but d'établir des normes particulières relatives à la superficie minimale des terrains requise dans la zone H-03-809 »

AVIS PUBLIC est aussi donné que le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a approuvé ce règlement le 11 juin 2025 et qu'un certificat de conformité a été émis le 13 juin 2025, date de l'entrée en vigueur de ce règlement.

AVIS PUBLIC est enfin donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy situé au 71, rue Charlotte, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 16^e jour de juin 2025.

Le greffier,



René Chevalier